

Numéro 06
décembre 2023 - janvier 2024

Le **M**oulin aux nouvelles
Le magazine
de la commune **Mardié**



La nouvelle véloroute sur le chemin de halage



Cérémonie du 11 novembre



Les cérémonies du 11 novembre ont été, cette année, particulièrement dignes et émouvantes.

Dans un premier temps, la remise du drapeau de la section locale du Souvenir Français a été l'occasion de mettre en avant l'action de cette association et, plus particulièrement, deux jeunes porte-drapeau, arrières petits-fils de Monsieur Francis LEFEVRE, résistant au sein du réseau « Turma-Vengeance », arrêté à Trainou le 30 juin 1944 par la sinistre milice du gouvernement de Vichy. À 23 ans, Monsieur LEFEVRE fut ainsi déporté au camp de concentration de Neuengamme. Il recouvra la liberté à la fin de la seconde guerre mondiale, en mai 1945. Une partie de sa famille est mardésienne et vit encore dans notre commune.

Devant le monument aux morts, puis, après le défilé, face à la mairie, des enfants de l'école conduits par leurs maîtres et accompagnés de leurs parents ont interprété avec beaucoup de cœur et de conviction la *Marseillaise* et la *Marseillaise des enfants*. Le terme *Pot de l'Amitié* était particulièrement adapté pour désigner la réunion de tous les participants, au P'tit théâtre à l'issue de la cérémonie.



Forum Séniors !

Les 3 journées du 7, 8 et 9 novembre dernier ont été consacrées aux seniors avec la venue du bus numérique et la projection d'un film traitant de l'isolement des personnes âgées suivie d'un forum d'échange sur le thème du bien vieillir. 28 seniors ont pu profiter des services du bus permettant l'appréhension du monde numérique au plus proche de chez eux, le bus stationnant place de l'Église.

La projection du film, quant à elle, a fédéré une cinquantaine de personnes favorisant ainsi un rapprochement solidaire entre associations, service d'aide à la personne et seniors.

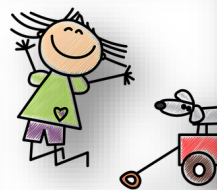


L'initiative étant appréciée et répondant à un besoin, elle sera renouvelée en 2024.



Ateliers multiples au R.P.E.

Le 23 novembre, matinée lecture à la bibliothèque pour les tout-petits du Relais Petite Enfance et leurs assistantes maternelles.



Le jeudi 30 novembre initiation à l'éveil artistique avec l'intervention de Murielle Pépin. Les enfants accueillis chez les assistantes maternelles ont pu braver les interdits grâce à de la peinture alimentaire. Tous les sens étaient en éveil, le toucher grâce à la patouille, le goût car tout est comestible, l'odorat avec les épices présentes dans la peinture et la vue avec toutes ces couleurs attractives.

Bravo les artistes !!!



Mairie de Mardié

105 rue Maurice Robillard
45430 MARDIÉ

☎ : 02.38.46.69.69

✉ : mairie@ville-mardie.fr

🌐 : www.ville-mardie.fr

📘 Facebook : mardievillage

En cas d'urgence uniquement

06.13.79.66.68

Horaires de la Mairie

Lundi et mercredi

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 30

Mardi

14 h 00 - 18 h 00

Jeudi

Fermeture hebdomadaire

Vendredi

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 00

Samedi

(1^{er} et 3^{ème} du mois)

9 h 00 - 12 h 00

Le Moulin Aux Nouvelles

Année 2023 - n°06 (déc. 23/janv. 2024)

Dépôt légal : décembre 2023

Édité par la Mairie de Mardié

02.38.46.69.69

mairie@ville-mardie.fr

Directrice de Publication :

Clémentine CAILLETEAU-CRUCY

Rédaction et réalisation :

Jacques THOMAS , Sylvain MERIE

Crédits photos : Mairie de Mardié

Impression : Prévost Offset

Mesdames, Messieurs,
Chères Mardésiennes, chers Mardésiens,
Petits et Grands,

Comme chaque année, décembre est l'occasion du bilan de nos derniers mois. Nous vous proposons dans ce numéro du *Moulin aux Nouvelles* **un bilan de mi-mandat** un peu plus complet et détaillé qu'un simple éditorial.

Dans notre travail quotidien pour l'exercice de notre mandat, faire un bilan à mi-parcours alors que nous sommes continuellement affairés à la tâche n'est pas si simple. Il nous faut, en effet, relever la tête, « poser l'ouvrage », et regarder dans le rétroviseur. Pourtant, une fois l'exercice accompli, il s'avère extrêmement intéressant et utile pour la suite de nos missions.

Vous attendez de nous que nous respections nos engagements mais aussi (et surtout) que le service public fonctionne bien, qu'il réponde à vos besoins et que les projets et investissements que nous mettons en œuvre n'impactent que positivement votre cadre de vie. Soyez assurés de notre objectif permanent : mettre en œuvre **une politique qui voit loin** (investir, anticiper et programmer) tout en s'assurant de l'utilité quotidienne de nos actions (l'intérêt général prime systématiquement, le sens du service public est primordial pour tous, agents et élus).

Je retrouverai tous ceux qui le souhaiteront durant les réunions de terrain, lors des vœux du maire ou à l'occasion de rendez-vous personnels que vous solliciteriez. En attendant ces moments d'échanges je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous présente mes vœux de bonheur et de santé pour 2024.

Bien à vous,

Votre Maire,


Clémentine CAILLETEAU-CRUCY

Rendez-vous
de Terrain

3 Rendez-vous à noter,
tous en mairie, salle du conseil :

Comme chaque hiver nous vous proposons une réunion publique par secteur pour échanger autour des problématiques que vous rencontrez : les travaux de l'espace public, les aménagements de sécurité, l'éclairage, les transports

👉 **31 janvier 16h** : tous les habitants du sud de l'avenue de Pont-aux-Moines.

👉 **31 janvier 19h** : tous les habitants du nord de l'avenue de Pont-aux-Moines.
(sauf Les Breteaux)

👉 **17 Février 10h** : secteur des Breteaux.

Si vous n'êtes pas disponible sur votre créneau, pas de problème, vous pouvez venir sur un autre ou demander un rendez-vous individuel : nous n'en refusons aucun !

BILAN DE MI-MANDAT

2020 - 2023

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

ENFANCE ET JEUNESSE

CADRE DE VIE

TRAVAUX ET URBANISME

PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER

COMMUNICATION

ANIMATION ET CULTURE

BUDGET ET FINANCES

Le Conseil municipal actuel a été élu en mars 2020 en même temps que le premier – et sévère – confinement du Covid. Son mandat court jusqu'au printemps 2026. Le Conseil n'a été installé qu'en juin 2020 et les élus n'ont commencé à travailler sur le fond des dossiers, qu'à partir d'octobre 2020. En cette fin d'année 2023, alors qu'il reste un peu plus de 2 années d'exercice, le moment est venu de faire le point sur ce qui a pu être réalisé au cours de cette première moitié de mandat.



Un service social dynamique et ouvert

Santé & solidarité

Notre première fierté, en cette période si difficile pour tous, a été d'œuvrer pour maintenir pour nos concitoyens les meilleures conditions possibles d'accès aux soins et aux nécessaires mesures de solidarité, notamment pendant la longue crise sanitaire.

Depuis, la **construction du nouveau cabinet médical** a permis de pérenniser le maintien de trois médecins à temps plein sur la commune. Sans cette réalisation, ils n'auraient probablement pas pu rester à Mardié. Et tout est prêt pour en accueillir un quatrième.

Le **logement d'urgence** a été rénové, il a été plusieurs fois utilisé par des personnes en situation de détresse ou de danger. Le **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) continue à œuvrer pour aider des familles en difficulté.

Nos aînés ont bénéficié de plusieurs initiatives, notamment, tout dernièrement, du **forum seniors** qui a montré qu'il répondait à une vraie nécessité. Globalement, au moment où une partie de la population vieillit et où, aussi, de nouveaux habitants, plutôt jeunes, arrivent sur la commune, nous travaillons au rapprochement intergénérationnel et à la connaissance réciproque entre les générations (par exemple, rencontres au centre de loisirs entre les enfants et les aînés).

3

Médecins Généralistes continuent à œuvrer pour notre santé



3

Jours de forum Séniors avec le souci de l'inclusivité





Un groupe scolaire et un accueil périscolaire de grande qualité

2 Nouvelles classes

+

1 Salle pour l'aide spécialisée

+

1 Salle de soins pour accueillir toujours mieux chaque enfant

300

Repas confectionnés par jour par nos agents

Les actions en faveur de l'enfance mobilisent **la moitié du budget communal** tant en fonctionnement qu'en investissements. L'opération phare est la construction d'un **nouveau bâtiment** pour deux salles de classe, une salle de soin, un local pour le réseau d'aides aux élèves en difficulté. Deux sections vont bientôt l'intégrer et les anciennes salles pourront ainsi être rénovées. Toutes les salles sont maintenant équipées d'un éclairage à LED, de tableaux ou d'écrans numériques interactifs. Deux « **classes numériques mobiles** » ont été acquises.

Il faut saluer l'excellente **collaboration entre l'équipe enseignante et nos équipes périscolaires**.

Le **restaurant scolaire**, dont la qualité est reconnue, travaille sans relâche à l'éducation des enfants (lutte anti gaspi, circuits courts, formation au goût, etc.) Tous les règlements périscolaires ont été revus, ainsi que le **Projet éducatif** de la commune.

Un **Relais Petite Enfance (RPE)** a été créé et, malgré les difficultés, la halte-garderie a été transformée en « **Multi accueil** » pour les **tout-petits**. Les **jeunes collégiens** bénéficient d'une offre spécifique pendant les vacances d'été.

Malgré les retards dus au COVID-19, le **CMJ** (Conseil Municipal des Jeunes) a été force de proposition et s'est investi avec succès dans plusieurs activités.



C'EST EN COURS...

La prochaine opération d'envergure est **l'extension du centre de loisir**, rendue absolument nécessaire par la future augmentation du nombre des enfants et l'évolution des besoins des familles que nous avons du mal, pour l'instant, à prendre en compte.

BILAN DE MI-MANDAT

2020 - 2023

Maîtriser l'urbanisation

Cadre de vie & urbanisme

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité, la **rue de la Garenne** a été repensée en intégralité (cheminement piétons sécurisé, éclairage).

Si les interventions sur la voirie sont de compétence métropolitaine, nous nous employons quotidiennement à la défense des intérêts de la commune par une collaboration étroite et constante. Les chantiers ont été multiples. Les plus importantes et utiles, **la rue et le passage à niveau des Merisiers/Miromesnil** et **la rue de Genon**, n'auraient pu être réalisés avec les seuls moyens financiers de la commune – et sans la persévérance des élus à défendre ces lourds et longs dossiers, ni sans le soutien des riverains. Nous continuons la remise en état des rues les plus dégradées.

Nous avons accompagné l'évolution du réseau de transport, notamment la mise en place du **transport à la demande** (TAD) « RésaTao » très utilisé. Nous collaborons avec le département pour la réalisation de la **véloroute** le long du canal et, bientôt, la sécurisation de l'écluse face au risque inondation par le canal et le Cens.

Nos élus et services ont activement participé à l'élaboration du nouveau **Plan Local d'Urbanisme métropolitain** (PLUm) pour que soient bien pris en compte les spécificités de notre commune et son caractère villageois. Nous suivons constamment la réalisation du **Clos de l'Aumône** afin qu'il corresponde bien aux exigences de qualité de vie avec lesquelles il a été conçu. Un **jardin des écoliers** va y être mis en place dès le printemps prochain.

Au nouveau cimetière les méthodes d'entretien ont été revues et un **columbarium supplémentaire** est en cours d'installation pour répondre dignement à toutes les familles.



Clos de l'Aumône

0

Nouveaux terrains urbanisables dans notre PLUm par rapport au PLU

En PLUS

La demande était forte : nous avons mis en place un **groupe de réflexion** composé d'élus et de citoyens volontaires qui ont travaillé sur la **sécurité**, notamment liée à la circulation. À partir de ses préconisations, un nouveau plan de circulation sera bientôt mis en place.

Promouvoir, préserver et faire découvrir

Patrimoine bâti & paysager

La **restauration de l'intérieur de l'église** (après les extérieurs lors des mandats précédents) est l'intervention la plus spectaculaire sur un bâtiment communal. Mais l'action est constante dans ce domaine où l'accent a été mis sur les **économies d'énergie** (isolation, chauffage avec l'installation de régulations automatiques sur l'ensemble des chaudières, éclairage à LED...) qui ont permis de limiter substantiellement la hausse des coûts.

Nos équipes techniques sont constamment mobilisées tant pour des opérations ponctuelles d'entretien que sur des programmes à moyen ou long terme de rénovation de locaux parfois vétustes.

L'**entretien des espaces verts**, si importants sur notre commune, a été une priorité. La gestion différenciée, qui consiste à respecter au mieux les cycles naturels en fonction des usages, permet non seulement le maintien, mais l'amélioration de la biodiversité sur nos espaces communaux. Le verdissement reste à compléter sur certains quartiers (Bourg, avenue de Pont-aux-Moines...).

La **base de loisirs** est l'objet de soins constants et fait un des attraits de notre commune. La collaboration avec le SIBCCA (syndicat de rivière) a permis une belle « renaturation » du lit du Cens et l'ouverture prochaine d'une partie des prairies entre le Cens et le canal.



Restauration de l'église

-13%
Consommation d'électricité

-21%
Consommation de gaz

BILAN DE MI-MANDAT

2020 - 2023

Informations de qualité sur des supports diversifiés

Le MAN
Site internet
Panneau lumineux
Page Facebook
Des outils de
communications
efficaces



1000 followers
(soit 1 habitant sur 3)
(75 visites/jour
en moyenne)

Le Moulin aux Nouvelles (MAN) a évolué : nouvelle périodicité, présentation plus dynamique. Les nouveaux **panneaux lumineux d'information** sont beaucoup plus lisibles et très utilisés par les associations – et consultables à distance via l'application *Centolive*. Une **page Facebook** les complète pour les informations au jour le jour, suivie par plus de 1000 followers « amis ».



Le **site internet** de la commune a été entièrement refondu. Il est clair et agréable à consulter, il permet une information de fond sur pratiquement tous les sujets concernant la commune.

En matière de **concertation avec les citoyens**, nous avons proposé plusieurs sondages (éclairage public, eau), tenu des réunions publiques par quartier ou spécialisées (rue de Genon, Miromesnil...), mis en place des comités de pilotage ouverts sur certains sujets (école, centre de loisir, sécurité). Il est clair que la participation citoyenne, si elle est mobilisatrice sur les enjeux précis ou localisés, reste à améliorer quand il s'agit de problèmes plus généraux.

On continue

Chaque hiver nous vous proposons des réunions publiques pour aborder les travaux sur l'espace public, les problématiques de chaque quartier.

Une offre dynamique

Un feu d'artifice
en septembre
plébiscité

450

Lecteurs à la
bibliothèque

La crise liée au Covid a mis un coup d'arrêt aux activités culturelles, à la vie associative. Les activités et l'enthousiasme reprennent progressivement.

Nous avons néanmoins redynamisé le **forum des associations** (concert, feu d'artifice...) même si le format doit encore être amélioré. Il reste à travailler avec l'ensemble des associations pour accompagner la relance des animations (14 juillet, fête de la musique). Les concerts organisés à l'église ou à la base de loisirs sont toujours un succès. En matière culturelle, l'attractivité de **la bibliothèque**, presque entièrement réaménagée, ne se dément pas avec un public de tous âges, de plus en plus nombreux.

Nous avons initié la réflexion autour du réaménagement de la maison de Pont-aux-Moines, mais nous n'avons pas pu commencer les travaux. Le coût d'une telle opération, très peu subventionnable, dépasserait nos capacités financières dans la mesure où il a fallu prioriser d'autres dossiers (cabinet médical, extension de l'école et du centre de loisirs).



Feu d'artifice



Forum des associations



Mobiliers de la bibliothèque

BILAN DE MI-MANDAT

2020 - 2023



Des comptes sincères et véritables, des finances saines

Budget, finances

Malgré la conjoncture, nous avons réussi à maintenir, **sans augmentation**, le taux de la part communale de la taxe foncière, le seul impôt direct que nous maîtrisons encore (partiellement). Bien des communes ont pourtant dû s'y résoudre face à l'inflation des coûts de l'énergie et à la suppression de la taxe d'habitation (mal compensée), la stagnation ou la diminution des subventions et aides de l'État. Nous avons pu le faire grâce à une **gestion rigoureuse des frais de fonctionnement**, stables voire en diminution depuis 3 ans hors énergie et masse salariale (augmentation du point d'indice non compensé par l'État). Les ressources fiscales de la commune ont néanmoins progressé grâce à l'augmentation de la population, notamment des ménages propriétaires – ce qui justifie, entre autres, la croissance démographique (par l'urbanisation maîtrisée) que nous préconisons.

Avec un **endettement contenu et une charge de la dette maîtrisée**, les finances de la commune restent parfaitement saines. Elles ont permis, ces dernières années, de dégager une marge d'autofinancement suffisante pour maintenir un niveau d'investissement annuel de l'ordre de 2 millions d'euros. Il est à noter que tous les projets engagés (église, cabinet médical, école, rénovation énergétique, etc.) ont **respecté les budgets initialement prévus** et que nous avons pu, pour l'instant, obtenir toutes les subventions envisageables – ce qui est de plus en plus difficile.

Nous mettons tout en œuvre pour conserver cette situation financière solide et dynamique, bénéfique à l'ensemble des Mardésiens.

490€

Montant de la dette
par habitant
(moyenne : 700€ pour
les communes
comparables)

3 ans

et 4 mois

C'est le temps
d'extinction de la dette
(considéré comme risqué
au-delà de 8 ans)



Conclusion :

Ce bilan, dressé là à mi-parcours, a vocation à rendre les actions municipales plus claires et plus lisibles. Nous avons un devoir d'efficacité dans la gestion des biens publics, de transparence sur l'action municipale. Faire fonctionner correctement les services publics, défendre et promouvoir l'intérêt général, garantir la qualité de vie de tous restent notre préoccupation quotidienne et notre objectif permanent.

Inscriptions scolaire rentrée 2024-2025

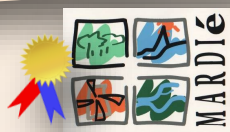
Inscriptions pour les familles ayant des **enfants nés en 2021 et/ou des enfants déjà scolarisés en 2023/2024 sur une autre commune et qui viendront à Mardié pour la rentrée scolaire 2024/2025.**

Pré-inscription :

en mairie du lundi 11 décembre 2023 au lundi 29 janvier 2024

Documents à fournir : le carnet de santé de l'enfant, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, le livret de famille.

Les dossiers de pré-inscription seront d'abord reçus par la mairie puis remis à la directrice du groupe scolaire pour établir l'inscription de l'enfant.



Du 08 au 12 janvier 2024 : intervention et présentation à l'école et au collège

Du 22 au 26 janvier : retrait et dépôt des candidatures en mairie

Le mardi 13 février : élection organisée à l'école de Mardié et au collège de Chécy.

Renseignements : Loïc Ménard, 02.38.46.69.67 ou coordonateur@ville-mardie.fr.

Élections du C.M.J.

Un Conseil Municipal Jeunes est un groupe d'adolescent (du CM1 à la 3ème), qui discutent des questions importantes pour les jeunes de la commune et proposent des idées aux responsables locaux.

- Représente ta génération directement en Mairie
- Fais entendre les idées des jeunes
- Participe à la vie de ta commune
- Propose, construit et mets en œuvre des projets
- Découvre le fonctionnement de la démocratie

Pour te présenter il te faut :

Ta déclaration de candidature, l'autorisation de tes parents et ton affiche qui présente tes principales idées, ta motivation (feuille blanche A4).



Eau potable : changement de délégataire à partir du 01 janvier 2024

A partir du 1er janvier 2024, la gestion de l'eau et de l'assainissement évolue sur les communes d'Orléans Métropole afin de clarifier et d'optimiser les services qui vous sont proposés : les règlements de service seront partout les mêmes et les services offerts aux usagers vont progressivement être uniformisés. Le territoire métropolitain sera partagé, pour les 8 années à venir, entre une gestion en régie et un délégataire, SUEZ Eau France. Pour faciliter le quotidien des usagers, l'ensemble des services sera regroupé sous une marque unique : L'Eau d'Orléans Métropole.

Une démarche d'harmonisation progressive du prix de l'eau à l'échelle métropolitaine sera également mise en place, toutes les informations vous seront communiquées avec votre prochaine facture.

Un n° de téléphone :

0977 409 434 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

Un n° de téléphone pour les urgences techniques, **0 977 429 434** (appel non surtaxé) en dehors des heures ouvrées.

Des accueils physiques :

- Accueil permanent sur le site de **Chaude Tuile à Orléans**
- Un accueil dans la **mairie après chaque facturation** dont les dates seront communiquées.



Conseil municipal du 15 novembre 2023.

L'essentiel de la réunion du 15 novembre était consacré à la décision modificative du budget. Mais le Conseil a, auparavant, voté la désignation du « **déontologue élus** », conformément à la nouvelle obligation faite aux collectivités locales. Comme les autres communes de la métropole, c'est un collège de 3 experts qui pourra être saisi par un élu en cas d'interrogation sur la compatibilité de sa situation personnelle ou professionnelle avec sa fonction d'élu (prévention des conflits d'intérêt, neutralité, etc.) dans un tout autre domaine, le Conseil a décidé de verser 1 200 € à l'**AFM-Téléthon**, somme qui avait été budgétée pour l'organisation de la manifestation « Téléthon » qui n'a pu être organisée cette année.

Par ailleurs, le Conseil a pris acte des rapports

annuels 2022 sur le prix et la qualité du service public en matière d'eau potable, d'assainissement, de collecte des déchets et d'environnement. Ces rapports sont disponibles sur le site d'Orléans métropole ou par un lien dans les rubriques correspondantes depuis le site de Mardié (au quotidien/ services publics/...)

La « **décision modificative** » consiste à adapter l'affectation des recettes et des dépenses, telles qu'elles étaient prévues dans le budget primitif voté en avril, aux recettes et dépenses effectivement constatées, ici à la date du 30 octobre (en anticipant autant que faire se peut sur les derniers mois de l'année). Globalement, le budget reste parfaitement équilibré et conforme aux prévisions : les dépenses non prévues (essentiellement de personnels, liées à l'augmentation des rémunérations de la fonction publique territoriale) d'environ 50 000 € sont compensées par quelques recettes supérieures aux prévisions et, surtout, par des économies réalisées sur le fonctionnement (notamment en matière de consommation énergétique, plus limitée que ce que l'on avait pu craindre grâce à la réduction des consommations).

La décision modificative a été adoptée à l'unanimité – signe de la gestion très saine des finances communales.

LA PAROLE À L'OPPOSITION

Lors des dernières élections, notre liste citoyenne a construit son projet municipal au plus près des mardésiens. Les quatre rencontres de terrain organisées à cette occasion nous avaient permis de revenir sur le questionnaire distribué à l'ensemble de la population, d'évoquer concrètement vos besoins du quotidien et d'en discuter « à portée de trottoirs ». Vous étiez également venus nombreux à nos trois réunions publiques.

En septembre et en octobre derniers, nous sommes venus à votre écoute lors de visites au cœur de vos quartiers, au cœur de Mardié.

Vous nous avez ainsi expliqué les problèmes récurrents qui se posent là où vous résidez. Mais ce fut également l'occasion pour vous de nous donner vos points de vue plus généraux sur notre commune.

Vos remarques et interrogations se sont concentrées sur les problématiques de vitesse excessive des véhicules, de l'entretien des espaces verts et plus particulièrement du Cens.

Vous nous avez fait part de votre inquiétude quant au manque de médecins généralistes sur notre commune et du départ de nos dentistes. La question de l'aménagement de notre commune et de son devenir s'est posée plusieurs fois. Nous faisons remonter vos attentes en commissions et nous ferons de notre mieux pour faire avancer les choses.

Il s'agissait parfois simplement de prendre un café ensemble et de parler librement de tout autre sujet. La rencontre, aussi simple soit-elle, permet de mieux se connaître, de mieux se comprendre et donc de faire société. Nous sommes heureux de cela.

Conformément à notre engagement, nous reviendrons dans vos quartiers. N'hésitez pas à nous écrire si d'autres sujets vous préoccupent. (aucoeurdemardie@gmail.com)

Jonathan Lefebvre, Valérie Bonnin, Pascal Leproust, Guilène Beauger



RAPPEL



Depuis le 1er janvier 2021, 100% Santé propose à tous les Français, bénéficiant d'une complémentaire santé ou de la Complémentaire santé solidaire, des soins et un large choix d'équipements en audiologie, optique et dentaire, qui sont pris en charge à 100%.

L'objectif : améliorer l'accès à des soins de qualité et renforcer la prévention.

Téléthon 2023

Concert du 03 décembre

Très beau concert en l'église Saint-Martin de la chorale *Ami voix* de Boigny et Marigny, accompagnée par l'excellent groupe instrumental *Flexi not'* et un très rare et superbe duo de harpes.

Donné au profit du téléthon devant 140 personnes environ, le concert a rapporté 400 € qui ont été reversés à l'AFM téléthon.



Collecte du Téléthon

Au vu de l'impossibilité d'organiser, cette année, une manifestation municipale pour le Téléthon, le Conseil a voté l'octroi de la somme qui correspondait au budget alloué à l'organisation des activités, soit 1200 €.

Une urne, dans le hall d'accueil de la mairie, à l'intention des associations ou des particuliers, a recueilli la somme de 500 €. Les élèves des classes de Mme Chanteau et Mme Pasquier ont organisé une course et récolté 86 €42.

Avec les gains du trail et du concert, c'est donc la somme totale de 4 013,42 € qui a pu être remise à l'AFM téléthon par la commune de Mardié – sans compter, bien entendu ; les dons directs des particuliers.



Trail du téléthon

Ce dimanche 3 décembre nous avons organisé notre quatorzième Trail du téléthon.

Nous avons battu tous les records avec 327 participants et un don versé à l'AFM DE 1827 €. Nous remercions les sponsors (Sport 2000, Europe Ambulance) ainsi que la mairie pour le prêt des salles et du matériel.

Un très grand MERCI aux 30 bénévoles pour leur implication sur le terrain pendant 3 jours. Ils jouent un rôle essentiel dans le succès de l'organisation. Sans eux, rien ne serait possible.

Sportivement, les membres du bureau d'LCO Running.



COLLECTE DE SANG 2024

Rendez-vous
Salle des fêtes
de Chécy

Samedi 06 janvier

Samedi 03 février

De 8h00 à 12h00

Retrouvez toutes les dates de
collecte de sang 2024 sur notre
site internet ville-mardie.fr



NOTRE NOUVELLE ACTIVITE : LE BUNGY PUMP

Faire du sport est bon pour la santé ! 15 paires de bâtons spécifiques permettant de faire un travail de renforcement musculaire et de la marche active ont été acquis par l'association sportive **Gym Tendance Mardié**. Cette nouvelle activité sportive pratiquée en extérieur est ouverte à tous et a conquis une trentaine de sportifs . Deux groupes ont été constitués avec une fréquence d'un samedi par mois.

Lettre au Père Noël



SOIRÉES THEATRALES
Union Musicale de MARDIE BOU
Les acteurs musiciens dans
Y A PAS DE MÂLE À ÇA !
De Jean Claude MARTINEAU
Birthday!
Salle des Fêtes de BOU

SAMEDI 03 Février 2024 à 20 H 30
DIMANCHE 04 Février 2024 à 15 H
SAMEDI 10 Février 2024 à 20 H 30
DIMANCHE 11 Février 2024 à 15 H

Réservations
À partir d'Octobre 2023
Sur hmb.45430@gmail.com

Bienvenue !

- * Lucas MARTIN, né le 19/10/2023
- * Suzanne CHOISIER, née le 03/11/2023
- * Djahden LUMON, né le 04/11/2023
- * Garance LE BONNIEC QUENARD, née le 23/11/2023

Ils nous ont quittés...

- * Yves DUNEAU, le 12/10/2023
- * Hubert COLLIOT, le 18/10/2023
- * Gérard DE VUYST, le 25/10/2023
- * Pierre LAMBERT, le 20/11/2023
- * Marcel BOISSIER, le 23/11/2023
- * Nadira RAIB, le 27/11/2023

Le carnet

Ils se sont dit oui !

- * Christine SCHNEIDER et Alain MIRA, unis le 28/10/2023

St Vincent

La traditionnelle fête de la Saint-Vincent se tiendra le week-end des **20 et 21 janvier** : pique-nique, vin chaud, chants et danses dans les bois le samedi dès midi ; défilé en costumes traditionnels, cérémonie religieuse le dimanche.



Non, non,

St-Vincent

n'est pas mort !